

FICHE DE CAS

BATIMENTS PUBLICS | BATIMENTS AGRICOLES | BATIMENTS INDUSTRIELS



Crédits photos CAUE du Pas de Calais

FICHE D'IDENTITÉ

Famille/ champs thématiques :

Pépinière d'entreprise, espace culturel

Neuf/ancien/réhabilitation/extension :

Bâtiment neuf

Champ géographique/ grand paysage régional :

Pas de Calais / Paysages Boulonnais

Commune de Desvres

DONNEES TECHNIQUES

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes de Desvres / Samer, **Conception :** ARIETUR GIE (architectes), SOLENER (bureau d'études acoustique, énergie), V2R Ingénierie & Environnement (bureau d'études gestion des déchets, eau et assainissement, gestion d'énergie), Euro Ingénierie (bureau d'étude)

Entreprise : Entreprise Wattsol

Type de panneaux/ aspect choisi/ dimensions : membrane d'étanchéité photovoltaïque (24 membranes de 6 X1,55 ml)

Surface : 224 m2 équipés

Puissance : 9,8 kWc

Coût : 65 000 euros HT

DEMARCHE /AMBITION DU PROJET

Choix programmatique (reprend les éléments de la rubrique « Préalables généraux du guide »): Cette structure moderne a été conçue autour de deux missions essentielles : proposer aux professionnels des métiers d'art un environnement propice au développement de leurs activités et offrir au public un accès direct à la découverte des métiers d'art traditionnels et actuels. Le projet puise son sens dans l'histoire même de la filière céramique de Desvres et dans la volonté politique d'encourager et de sauvegarder les métiers d'art sur ce territoire.

La volonté de la Maîtrise d'Ouvrage (la Communauté de Communes de Desvres Samer) a été de réaliser un bâtiment exemplaire en termes de qualité environnementale. Elle s'est entourée pour la réalisation de ce Pôle d'Excellence Rural d'une équipe de maîtrise d'œuvre spécialisée en éco-construction.

Dans cette démarche de Haute Qualité Environnementale, le bâtiment a été réfléchi au regard des réflexions sur la bioclimatique (en prenant en compte le contexte). Orienté au sud afin de capter au mieux l'énergie solaire, le projet intègre en toiture des équipements photovoltaïques.

DESCRIPTION DU PROJET

Contexte paysager : La commune fait partie des Paysages du Haut Boulonnais, paysages de bocages et appartient au Parc naturel régional des caps et marais d'opale. Le paysage est marqué par des ondulations du sol ponctuées par des haies qui épousent les vagues du relief.

Parcelle et abords : La parcelle se situe en limite de la commune de Desvres, en partie basse du versant et à proximité d'habitation et d'activités. La route de Courset (RD 341) qui longe la parcelle en direction de Longfossé permet une vue plongeante sur le projet et sur le dispositif photovoltaïque.

Bâtiment du projet : Créé sur 2200 m² et deux niveaux, le projet du Village des Métiers d'Art de Desvres a été initié par la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) dans le Pas de Calais pour soutenir les professionnels des métiers d'art et offrir au public une découverte de ce secteur.

Mise en oeuvre :

La démarche de Haute Qualité Environnementale a orienté l'approche au regard des réflexions sur le bioclimatisme et la gestion de l'énergie. Le projet est un bâtiment compact limitant ainsi au maximum les déperditions thermiques. Les matériaux utilisés ont été choisis dans un souci de proposer une isolation et une inertie thermique performantes. Le recours aux énergies renouvelables constitue un des points forts de l'équipement puisqu'il sera équipé d'un système de géothermie et de capteurs solaires photovoltaïques. Le bâtiment a été conçu de telle manière à favoriser l'utilisation de l'énergie solaire par une inclinaison et orientation des toitures adaptées.

Le bâtiment présente une façade principale très graphique qui laisse se dévoiler petit à petit une enfilade latérale rythmée à l'image d'une usine à shed. Sur ce type de toiture en dents de scie ou à redents, le versant nord est vitré pour proposer une lumière zénithale permettant d'éclairer un volume important et éviter la surchauffe des ateliers.



Crédits photos CAUE du Pas de Calais

COMMENTAIRE / EVALUATION

Impact lointain :

Visible depuis la RD 341, mais intégration réussie puisque faisant partie intégrante du concept du projet.

Impact rapproché :

Oui depuis plusieurs endroits de la parcelle, mais système répétitif sur chaque shed.

Mise en oeuvre :

Parti pris architectural favorisant l'intégration de l'équipement.